

Organisation Circuits Nationaux et Règlement sportif des épreuves épée déficient visuel

Préambule :

Afin d'avoir une cohérence dans l'organisation des épreuves à l'épée pour la catégorie « déficients visuels », il sera demandé aux organisateurs d'appliquer les formules ci-dessous. Cette circulaire a pour but de renseigner les futurs organisateurs d'épreuves.

Les épreuves se déroulent sur une seule journée, les organisateurs s'engagent à réduire au maximum le temps de présence des tireurs sur le lieu de la compétition.

Ils s'engagent également à inscrire un minimum de 20% de tireurs valides de la ligue dont elle dépend et à fournir les arbitres formés à la pratique non voyant et les assesseurs nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Le cahier des charges organisation d'épreuve mis à jour par la CFE est la référence en termes d'organisation en cas de litige.

La commission met à disposition, le logiciel de gestion des épreuves handisport » Fencing Fox » sur demande de l'organisateur.

1- Objectifs :

- Développer les épreuves avec nos homologues valide
- Proposer à tous un circuit d'épreuves identiques afin de garantir aux organisateurs un nombre de tireurs handisport satisfaisant.
- Organiser un rassemblement annuel de toutes les escrimeuses et tous les escrimeurs handisports lors des championnats de France (Championnat de France fauteuil et critérium DV)

2- Matériel : (matériel en cours d'étude, optionnel cette saison)

- Piste(s) de 14 mètres équipée(s) d'une ligne médiane (bande de 10 cm de largeur et de 4 mm d'épaisseur)

- Cette ligne est une aide au déplacement des tireurs(es).

Les positionnements valide sur la piste pour les tireurs pendant le combat sont les suivantes :

- Les 2 pieds sur la ligne,
- Le pied avant sur la ligne, le pied arrière à côté,
- Le pied arrière sur la ligne, le pied avant à côté,
- Les pieds de part et d'autre de la ligne.
- Une action débutant dans l'une des positions valide ci-dessus dont le final se termine avec les 2 pieds du même côté est valide.

- Appareil de signalisation avec sons différents lors de la matérialisation de la touche

- Les arbitres seront équipés d'un micro phone, si besoin, pour être entendu par les tireurs (à la convenance des organisateurs)

- Masques occultants

3- Nombre et formule des épreuves Nationales

- **3 Circuits Nationaux, 1 circuit international épée Hommes et Dames et le critérium national : voir calendrier national**

- **Des challenges par équipe ou individuel non comptabilisés pour le classement national**

- Catégorie épée « handicapé visuel ». Epreuve masculine, féminine ou mixte si le nombre d'inscrit dans une épreuve est inférieur à 4

- A partir de 4 tireurs (es) présents(es) une épreuve est créée.

Organisation Circuits Nationaux et Règlement sportif des épreuves épée déficient visuel

- L'organisateur devra veiller à ce que les poules soient des plus équilibrées

Un tour de poule en 5 touches, à l'issue du tour de poule, Tableau Elimatoire Direct

- Tableau en 10 touches, pas de tirage de la 3^{ème} place
- Pour les éliminés du 1^{er} tour, tableau B en TED
- Pause de 1 minute, après 3 mn de combat.

Remarque : Les formules ci-dessus sont celles qui doivent être utilisées en priorité. Seul le délégué technique de la compétition nommé par la commission fédérale d'escrime peut le cas échéant modifier la formule de l'épreuve

4- Formule des challenges par équipe ou individuel

Les formules sont libres et adaptées au nombre de participants, l'organisateur veillera à respecter la durée de l'épreuve sur une journée.

5- Règles de combat

- Un contact de fer définit ci-dessous est obligatoire avant de porter la touche pour que celle-ci soit valable
 - lame contre lame ou contre coquille
 - coquille contre lame
 - lame et coquille contre lame ou coquille
- L'arbitre arrête le combat quand il estime que la situation est dangereuse
- L'arbitre accorde un maximum de trois remises après le contact de fer
- La flèche et la passe avant sont interdites
- L'arbitre annonce le temps de combat restant à 2 minutes, à 1 minute puis avant chaque reprise dans la dernière minute de combat
- Temps mort : Un temps mort peut être demandé par le coach ou par le tireur dans les conditions suivantes
 - En poule : 1 temps mort possible de 15 secondes par match
 - En TED : 1 temps mort possible de 15 secondes par mi-temps
 - Pas de temps mort pendant la minute supplémentaire
- Les coaches, du fait de ce temps mort n'ont pas le droit de conseiller les athlètes en piste sous peine de sanction
 - o 1^{ère} avertissement de la part de l'arbitre : carton jaune et perte du droit au temps mort
 - o 2^{ème} avertissement de l'arbitre : carton rouge

Sauf spécificité dû à la pratique, le règlement FIE est le règlement qui prévaut

6- Calcul des points et classement :

Le tireur classé 1^{er} marque 100 points. Dans le cas où dans une épreuve, il y a moins de 6 tireurs classés le 1^{er} marque 50 points.

Le classement est glissant sur la saison précédente, la dernière épreuve comptabilisée remplace la première épreuve comptabilisée au classement national open.

CRITERIUM NATIONAL :

Commission Fédérale d'Escrime – 42 rue Louis Lumière – 75020 Paris

escrime@handisport.org

www.escrime-handisport.com

Organisation Circuits Nationaux et Règlement sportif des épreuves épée déficient visuel

Pour participer au critérium national, il faut être classé au classement national de la CFE et avoir participé à deux épreuves inscrites au calendrier de la saison sportive.

Formule :

1 tour de poule

A l'issue du tour de poule, TED

TED en 10 touches avec pause de 1 mn à 5 touches si le temps réglementaire n'est pas atteint.

Une épreuve masculine et une épreuve féminine séparée sauf si moins de quatre inscrits (es).

7- Coefficient :

Toutes les épreuves individuelles seront comptabilisées au classement national selon le mode de calcul et la force suivant :

Critérium national : force 3

Circuits Nationaux sans étrangers : force 1

Circuits nationaux avec 30% d'étrangers : force 1,5

Mode de calcul : Pour une épreuve de force 1 avec plus de 6 tireurs

100 divisé par le nombre de présents multiplié par le nombre de tireurs classés derrière.

Si 6 tireurs ou moins : 50 divisé par le nombre de présents multiplié par le nombre de tireurs classés derrière.

Formule avec plus de 6 tireurs classés	$Cx (N-P+1) \times 100/N$
Formule avec 6 tireurs classés ou moins	$Cx (N-P+1) \times 50/N$

N : Nombre de tireurs

P : Place du tireur

C : Coefficient

8- Récompenses

Tableau des récompenses à prévoir quel que soit l'épreuve.

- Les 4 premiers (es)

Protocole de remise de récompenses comme définit par la commission

9- RESULTATS

Les organisateurs devront transmettre les résultats dans les meilleurs délais aux responsables du site de la commission fédérale d'escrime. (Caroline.dion@yahoo.fr, escrime@handisport.org)

A signaler :

- Présence souhaitée de « Valides » pour renforcer la compétition.
- Circulaires envoyées suffisamment tôt à La webmaster en format Word (6 semaines avant l'épreuve)
- Arbitres formés à la spécificité « DV » en nombre suffisant et rémunérés.
- Assesseurs en nombre suffisant.
- Compte rendu succinct du déroulement de la compétition.